

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Nbr membres : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20220504-18040522-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2022

Affichage : 06/05/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 MAI 2022**

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, CANET Véronique, DUPINAY Pierre, NAVEZ Marie-Louise, CLUZEL Anthony, BLANC Emilie, GRANGE Yves, DEGAND Nathalie, BARDY Benoît,

Excusés : BRUNET Jonathan, GIRAUD Jean, ROUCHOUSE Muriel, LIMONE Julien

Secrétaire de séance : Véronique CANET

N° 18 040522

OBJET VOTE DES SUBVENTIONS 2022

Mme Le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes demandes de subventions formulées par diverses associations.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LES SUBVENTIONS SUIVANTES

➤ Ass. Donneurs de Sang Pélussin	120,00 €
➤ Ass. Familles Rurales Maclas	110,00 €
➤ Hand Ball Club Pilat	130,00 €
➤ Pilat Tonic	140,00 €
➤ ADMR Pélussin	120,00 €
➤ Ecole Musique du Gambadon	500,00 €
➤ Foot en Mont Pilat	130,00 €
➤ Ass. Défense contre la grêle	100,00 €
➤ Visages de Notre Pilat	100,00 €
➤ Gambadon Création	110,00 €
➤ Restaurant du Coeur	300,00 €
➤ Flash Dance	50,00 €
➤ France Alzheimer	110,00 €
➤ Association Vent de Bio	100,00 €

TOTAL 2 120,00 €

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus

Le Maire

A. FLACHER

